



# Salon Patrimoine et Chemins

Association loi de 1901 enregistrée à la S.P. d'Aix-en-Provence  
N° W 13100 7940

## PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Samedi 21 janvier 2023

Les AG Extraordinaire et Ordinaire se sont tenues à la Maison de la Vie Associative, salles A, B et C, le samedi 21 janvier 2023 à partir de 9h.

76 personnes présentes et représentées dont 11 pouvoirs.  
4 élus du conseil municipal  
Le député de la 8<sup>e</sup> circonscription

**L'ordre du jour** est établi comme suit :

- Emargement et renouvellement des adhésions
- Vérification du quorum

1 - Assemblée Générale Extraordinaire

2 - Assemblée Générale Ordinaire

- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2022
- Rapport moral
- Rapport d'activités de l'année écoulée
- Rapport financier, présentation des comptes 2022 et budget prévisionnel.
- Projets 2023
- Montant de la cotisation
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Questions diverses

**Vérification du quorum** : les membres présents et représentés totalisent 36 % des adhérents.

Le président adresse les vœux de l'association à tous les participants et rappelle toutes les difficultés rencontrées ces dernières années en raison de la crise sanitaire et maintenant la crise énergétique et financière qui contrarie plusieurs des projets envisagés.

Après vérification du quorum le président déclare ouverte l'assemblée générale extraordinaire 2023.

## ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Le président rappelle que la tenue d'une assemblée générale extraordinaire est rendue obligatoire cette année en raison de la modification des statuts. En effet, lors du dernier conseil d'administration, décision a été prise à l'unanimité de faire passer de six à huit le nombre d'administrateurs. Ceci afin de soulager leur charge en doublant le poste de secrétariat et en créant le poste de chargé des relations avec les instances culturelles et patrimoniales.

Il est donc nécessaire de modifier l'**article 9** de ces statuts qui devient : "*l'association est dirigée par un **Conseil d'administration de huit membres maximum élus pour deux années** par l'Assemblée Générale. Les membres sont rééligibles. Le Conseil étant renouvelé chaque année par moitié, la première année, les membres sortants sont désignés par le sort.*"

Mais aussi l'**article 10** qui devient : "*Le Conseil d'Administration se réunit **une fois au moins tous les trois mois**, sur convocation du président ou sur la demande de la moitié plus un de ses membres.*"

**Vote :** Abstention = 0 Contre = 0 → Approuvé à l'unanimité

Nous pouvons donc passer à l'Assemblée Générale Ordinaire.

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**Approbation du PV de l'AG de janvier 2022** mis en ligne sur notre site ou adressé par courrier postal aux adhérents n'ayant pas d'adresse électronique.

**Vote :** Abstention = 0 Contre = 0 → Approuvé à l'unanimité

### **RAPPORT MORAL** : Présenté par le président

Le président rappelle qu'il lui appartient comme chaque année de présenter le rapport moral de pour l'année écoulée. C'est une formalité obligatoire pour toute association. Rappel du projet associatif : "sauvegarder et valoriser le patrimoine historique, culturel, naturel et immatériel du pays salonais comme facteur d'amélioration du cadre de vie".

Il précise que malgré les deux dernières années 2020 et 2021 pour le moins difficiles, que nous venons de passer, l'association maintien son rythme d'activités. Le nombre d'adhérents progresse sensiblement. Un pointage récent indique 210 adhérents, un chiffre qui nous rassure après les années difficiles que nous venons de vivre, même si le nombre de présents aujourd'hui ne reflète pas une telle évolution. Et en espérant que l'association parviendra à maintenir cette attractivité.

Mais cette dernière crise financière vient impacter lourdement nombre de nos projets. Notamment celui qui devait permettre la mise en place d'un travail de recherche scientifique du château de l'Empéri, étude qui n'a encore jamais été réalisée. Il était prévu que le Professeur Nicolas Faucherre, spécialiste des fortifications médiévales à l'Université Aix-Marseille propose à un ou plusieurs de ses étudiants d'effectuer une thèse sur ce sujet. Cette thèse, concernant un édifice appartenant la municipalité, devait être entièrement financée par la municipalité avec prise en charge du ou des étudiants sélectionnés. Les contraintes budgétaires consécutives au coût de l'énergie ont entraîné la mise en suspens de ce projet qui se voit donc reporté à une date ultérieure non précisée.

Nous espérons toutefois qu'il nous sera possible de bénéficier de quelques aides municipales mais aussi de la Fondation du Patrimoine pour la restauration et la mise en valeur du four à cade découvert par notre association lors de l'inventaire des bories de nos collines salonaises.

Notre association existe depuis plus de 10 ans. Dix ans qu'un nombre grandissant d'adhérents nous fait confiance. Un anniversaire à ne pas manquer que nous fêterons dignement en septembre prochain, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, à la Cour des Créateurs. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Le président rappelle que tout ce qui a été proposé durant l'année écoulée n'est possible que grâce au travail de toutes celles et ceux qui l'entourent au niveau du conseil d'administration, des chargés de mission, mais aussi de quelques volontaires qui proposent une aide occasionnelle toujours bienvenue et appréciée. Le président remercie ces bénévoles. Il évoque à ce sujet la valorisation du bénévolat, thème qui sera repris par le trésorier lors de la présentation du rapport financier de l'association.

**Vote : Abstention = 1 Contre = 1 → Approuvé à la majorité**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ** : Présenté par Myriam grâce au diaporama réalisé par Gérard

**Le 22 janvier 2022**: Assemblée Générale, 89 personnes présentes. 83 votants dont 35 procurations sur 163 inscrits au 31/12/2021. Repas post AG au château de Richebois, 19 participants.

**Le 17 février** : Conférence de Jacques Lemaire : "L'habitat troglodytique à St Chamas". 78 participants.

**Le 19 février** : Visite de sites troglodytiques à St Chamas animée par J. Lemaire. 30 participants.

**Le 09 mars** : Visite d'un Apié à Eyguières animée par l'association "Les chemins du Patrimoine". 23 participants.

**Le 17 mars** : Moments Pédagogiques - Respect d'un engagement pris le 11 mai 2021. Intervention de Laurette et Guy sur le thème de l'Olivier à l'école Viala-Lacoste dans une classe de CM1-CM2 de 29 élèves.

**Le 17 mars** : Conférence de Bruno Maurel : "Les vieilles familles salonnaises". 84 participants.

**Le 19 mars** : Balade dans Salon sur les traces des vieilles familles salonnaises. 30 participants.

**Le 22 mars** : Sortie découverte des herbes de notre région à Grans animée par J. Rolland. 15 participants.

**Le 21 avril** : Conférence de Laurette Canuel-Crespy "le savon de Marseille et la ville de Salon". 63 participants.

**Le 23 avril** : Visite de la savonnerie Marius Fabre. 28 participants.

**Le 19 mai** : Conférence de Grégory Gerberon "L'Abbaye de Montmajour". 54 participants.

**Le 21 mai** : Visite guidée de l'Abbaye de Montmajour. 37 participants.

**Le 16 juin** : Conférence de Willy Renou : "Le site de Calès, lieu de cultes anciens". 75 participants.  
Sortie sur le site de Calès annulée par arrêté préfectoral.

**Le 23 juin** : Pique - Nique à la borie des Manières. Petite déception car moins de participants que les années précédentes.  
Faut-il maintenir cette soirée ?

**Le 10 septembre** : Forum des Associations - 28 contacts pris.

**Le 17 septembre** : Journée Européenne du Patrimoine – Animée par Myriam et Jean-Michel, en Français et en Provençal.  
12 personnes présentes.

**Le 20 octobre** : Conférence de Christian Kert : "Sade, le maudit de son siècle". 70 participants.  
Sortie au château de Lacoste annulée.

**Le 17 novembre** : Conférence de Jacqueline Allemand : "Les enfants de Nostradamus". 76 participants.

**Le 19 novembre** : Présentation de manuscrits originaux au Musée "La maison de Nostradamus". 14 participants.

**Le 15 décembre** : Conférence de Gaëtan Congès : "Les bergeries romaines de la Crau". 78 participants.

**Le 17 décembre** : Sortie à Peau-de-Meau avec Otello Badan. 17 participants.

**Gestion du site** par Jean-Michel.

**Gestion de notre page Facebook** par Annette et Gérard.

**Edition de deux numéros de "Pas à Pas"** en mai (Gérard) et Novembre (Dominique) pour lesquels nous recherchons toujours des volontaires pour rédiger quelques articles.

**Le 24 juin**, déplacement dans le Var au Beausset afin de rencontrer Raoul Décugis expert des fours à cade en vue de la restauration de "notre four" découvert à l'occasion de l'inventaire des bories de Salon.

**Bilan participation aux conférences** : 578 participants à nos 08 conférences ce qui donne une moyenne de 72 participants /conférence.

**Bilan participation aux sorties** : 194 participants à nos 08 sorties ce qui donne une moyenne de 24 participants / sortie.

En décembre, réédition du livre "*La pierre sèche. Patrimoine rural et bories des collines de Salon de Provence*".

Nous espérons que ce programme vous a convenu. L'agenda pour le 1er semestre 2023 est bouclé et consultable sur le site. Mais si vous avez des idées à nous soumettre ou des propositions à faire, nous sommes à votre écoute.

**Vote : Abstention = 1 Contre = 0 → Approuvé à la majorité**

#### **RAPPORT FINANCIER** : Présenté par Patrick

Recettes : 2 997,20 €

Dépenses : 4 521,73 €

Soit un déficit d'exploitation pour l'exercice 2022 de 1 511,58 €

Et un solde créditeur au 31/12/2022 de **8 474,41 €**

La valorisation du bénévolat 2022 révèle un chiffre de 2698 heures correspondant à un équivalent virtuel de 59 733,86 €.

**Vote : Abstention = 1 Contre = 0 → Approuvé à la majorité**

#### **PROJETS 2023** : Présenté par Yves Deroubaix

##### **1 - les nouveaux projets pour 2023 :**

###### **Les 10 ans de Salon Patrimoine et Chemins :**

En accord avec les services compétents de la municipalité, notre association Salon Patrimoine et Chemins, pour fêter ses 10 ans, organisera en septembre prochain, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine une exposition. Celle-ci se déroulera dans la Cour des Créateurs, espace mis à notre disposition par la municipalité. Tous les membres de l'équipe dirigeante se mettent au travail afin d'organiser au mieux cette manifestation.

###### **La restauration du four à cade :**

Découvert voici quelques années dans les collines salonaises à l'occasion de l'inventaire des bories de Salon de Provence, cet édifice se situe sur une parcelle récemment acquise, à notre demande, par la municipalité. Après la visite d'un expert, avec l'aide de la ville et de la Fondation du Patrimoine, l'association travaille pour sa restauration et sa mise en valeur avant de l'intégrer dans le parcours à venir d'un second sentier d'interprétation. Un dossier est en cours de constitution afin de pouvoir réaliser cette restauration dans les règles de l'art imposées.

###### **Restauration des oratoires :**

En particulier l'oratoire St Joseph de l'avenue Donnadieu. Dans un piteux état, ressemblant plus à un barbecue, notre association demande à ce qu'il soit restauré et déplacé dans le square adjacent réhabilité. Ce qui pourrait peut-être se faire la aussi avec l'aide de la Fondation du Patrimoine.

###### **Notre agenda du 1<sup>er</sup> semestre 2023 :**

L'agenda du 1<sup>er</sup> semestre 2023 est en ligne depuis quelques semaines et nous travaillons à la programmation du 2ème semestre.

Publication en mai et novembre de notre **bulletin Pas à Pas**. Tous les membres de l'association sont invités à proposer

des sujets et à participer à l'écriture ses articles. Ce petit journal est celui de tous les membres.

**Visite d'un hypogée** près de Fontvieille.

**Visite de la savonnerie Rampal-Latour.**

**Le grand livre de Salon :**

Il s'agit d'un ouvrage collectif qui sera réalisé par toutes celles et ceux qui souhaiteront y participer. Il s'agit d'un travail de longue haleine qui pourra de s'échelonne sur plusieurs années. Une équipe se met en place afin de réaliser cet ouvrage. Tous les membres de l'association qui le souhaitent sont invités à participer à l'élaboration des différents tomes de ce livre en fonction de leurs connaissances et compétences sur un sujet concernant l'histoire, le patrimoine du pays salonais.

## **2 - Poursuite des actions en cours :**

- Le chemin des Lices
- Le pavillon 1903 de l'hôpital
- Le Moulin d'Isnard
- Les rues de Salon
- L'Hôtel Beauvezet et sa statue
- La collégiale St Laurent et le square Jean XXIII
- La tour Galagaspe
- L'inventaire des niches et façades remarquables de Salon

**Vote : Abstention = 2 Contre = 0 → Approuvé à la majorité**

## **COTISATION :**

Actuellement, et depuis plusieurs années, le montant de la cotisation est de 15,00 € pour une personne seule et de 25,00 € pour un couple.

Au vu du bilan financier qui vient d'être présenté il n'y pas lieu de modifier le montant de cette cotisation qui reste donc à 15,00€ pour une personne seule et 25,00 € pour un couple.

**Vote : Abstention = 0 Contre = 0 → Approuvé à l'unanimité**

## **RENOUVELLEMENT DU CA :**

Le CA se compose dorénavant de 8 membres renouvelables par moitié chaque année.

Patrick, notre trésorier durant l'année 2022 ne peut poursuivre sa charge et nous a fait part de sa démission. Il propose de passer la main à Françoise Voissière qui accepte d'intégrer notre nouveau CA pour reprendre la trésorerie. Merci Patrick, merci Françoise.

Il nous l'avait déjà annoncé l'année dernière, Gérard, notre valeureux secrétaire depuis 6 ans n'a pas souhaité poursuivre cette mission au sein du CA. Durant ces 6 années passées à nos côtés, Gérard a effectué un travail colossal de secrétariat, tant au niveau du classement de nos dossiers dans l'ordinateur qu'au niveau de notre messagerie. Mais aussi au niveau de la rédaction de nos ordres du jour, comptes-rendus de nos CA et autres réunions. Mise en page de notre bulletin semestriel "Pas à Pas". Un travail considérable qui va grandement faciliter la reprise par les secrétaires à venir.

Gérard, nous te disons un très grand merci pour l'immensité de la tâche que tu as accomplie pendant toutes ces années. Et au nom de notre association et de notre CA je demande à Myriam de t'offrir ce cadeau que tu pourras partager avec Clotilde. Merci, merci Gérard.

Dominique et Guy nous ont proposé leur candidature. Elles sont les bienvenues. Nous vous remercions vivement d'accepter de nous rejoindre dans notre nouveau CA.

Nous sommes donc 7, mais nous devons être 8 afin que notre nouveau CA soit au complet. Le président en appelle à tous les présents et se dirige vers Gilles qu'il remercie pour le don effectué suite à la dissolution de sa propre association. Hésitant mais finalement convaincu, Gilles accepte d'intégrer ce nouveau CA. Merci Gilles, merci de nous rejoindre. Le compte est bon et le nouveau CA est au complet.

Le président demande aux nouveaux postulants de se présenter à l'assemblée et propose de voter globalement pour ces changements et ces nouveaux candidats. Ce qui est accepté.

**Vote : Abstention = 0 Contre = 1 → Approuvé à la majorité**

Le nouveau CA est donc constitué de : Alain MOUTET  
Jean-Michel EYMIN  
Myriam MAYOL  
Dominique MARCHER  
Guy BONVICINI  
Françoise VOISSIERE  
Gilles RIGOLE  
Yves DEROUBAIX

La répartition des postes se fera cet après-midi à l'occasion du Conseil d'Administration post Assemblée Générale.

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

Une question est posée aux élus concernant le château de l'Empéri et l'abandon du projet de thèse concernant cet édifice. David Ytier élu aux finances de la ville et aux traditions provençales nous rassure en précisant qu'il ne s'agit en aucun cas d'un abandon mais d'un report à des jours meilleurs, lorsque la situation financière assainie permettra d'engager sereinement cette étude historique avec les étudiants de l'équipe du Professeur Nicolas Faucherre. Il félicite l'association pour la qualité du travail effectué au cours de l'année écoulée.

#### **CLÔTURE :**

Avant de clôturer cette AG le président remercie à nouveau toute l'équipe du CA ainsi que les chargés de mission pour tout le travail effectué durant l'année écoulée, pour leur disponibilité, leur investissement et les heures passées pour faire vivre et progresser notre association. Pour proposer tout au long de l'année des activités variées susceptibles d'intéresser le plus grand nombre des adhérents.

Il remercie également la municipalité pour son aide et son soutien financier sans lequel SPC n'aurait pas pu réaliser tout ce qui a été proposé, particulièrement lors du dernier trimestre. Remerciements aux élus du conseil municipal de nous avoir rejoints ce matin. Merci à Monsieur le député de nous soutenir par votre présence. Et merci à vous tous, chers adhérents et amis.

Avant de rejoindre le Château de Richebois pour notre repas annuel avec les adhérents inscrits, le président invite tous les participants à partager le verre de l'amitié et poursuivre les conversations.

L'assemblée générale se termine à midi.

**Le secrétaire**



**Le Président**

